

200610412016

Je soussigné Monsieur Nardon Gérald
demeurant 257 Avenue Jean Saurès
69150 Dignes Champs
autorise la création d'un puisage incendie
entre le canal de la Eure et la Eure.
en aval du pont sis sur les parcelles AE 235
AE 240 donc je suis propriétaire.
Et fin de même en conformité la défense incendie
de la ZA la Vallée sur la commune de Renage
Je prend note que la création et l'entretien de
cette équipement sera à la charge exclusive de la
commune de Renage.



Mairie de Renage
bd docteur Vallou
38140 RENAGE

Décines le 20.04.16

Madame Le Maire,

Par ce présent prêt-à-recommander,

ne vous demandant pas l'autorisation pour la
puisation incendie.

S'informe M^R BERTRAND de l'ATMP
de cette annulation qui devra aussi vous en
faire part.
Cordialement,

E. Stauder

257 bis avenue Jean Saurès
Le Montebello 1
63150 DECINES